

CASDAR « Inter' ACTIONS » : « la coopération entre exploitation au service de la transition agroécologique en Bourgogne Franche Comté »

Un projet pour promouvoir les échanges et coopérations entre agriculteurs, notamment éleveurs ovins et céréaliers.

Présentation générale du projet.

Ce CASDAR porté par le lycée agricole de Fontaines en partenariat avec 3 autres lycées agricoles de la région Bourgogne Franche Comté (Nevers, Vesoul, La Barotte) s'intéresse au sujet de la polyculture élevage à l'échelle du territoire.

Il a été construit dans le cadre de la réponse à l'appel à projet CASDAR, spécifique pour les EPLEFPA : « l'enseignement agricole au service des transitions agroécologiques »

Pour les membres de ce projet, la complémentarité entre grandes cultures et élevage s'est imposée comme une évidence pour favoriser la transition agroécologique. Sur les territoires concernés, les exploitations sont encore très souvent spécialisées et les interactions restent peu fréquentes.

Ainsi, ce projet propose d'explorer le sujet de la coopération entre exploitations en développant trois actions :

Action 1 : mettre en place des actions de coopération entre les exploitations d'établissement d'enseignement agricole et d'autres exploitations.

Plusieurs actions seront présentées dans la deuxième partie de cet article.

Action 2 : Identification des potentialités de coopération entre agriculteurs, sur les territoires proches des quatre établissements.

Ce travail est en court de réalisation. Une première enquête a été conduite à l'automne 2020, par les apprenants, auprès de leur maître d'apprentissage ou de stage, permettant d'avoir un aperçu du niveau de développement de ces coopérations et des potentialités d'accroissement.

Une deuxième enquête plus approfondie vient de débiter dans le cadre d'un stage de mémoire de fin d'études.

L'objectif de ce stage est de compléter le premier état des lieux des potentialités de coopération entre exploitation grâce à une étude plus approfondie de différentes exploitations et de dégager :

- les attentes des agriculteurs,
- les freins et limites au développement de ce type de coopération,
- les éléments favorisant,
- les perspectives de développement,
- les besoins d'accompagnement

Il s'agit de conduire une série d'enquêtes (environ 40) permettant d'analyser les éléments techniques mais également les facteurs sociologiques rentrant en jeu pour la mise en œuvre et le développement des coopérations entre exploitation au niveau des territoires.

Action 3 : Expertiser et formaliser des coopérations potentielles entre agriculteurs.

Suite au travail d'enquêtes, l'objectif est de pouvoir identifier des coopérations qui pourraient se mettre en place entre exploitation. Les EPL pourront accompagner la mise en place de ces collectifs dans le cadre d'activités pédagogiques.

Par exemple, sur le territoire de l'EPL de Fontaines, grâce à l'initiative portée par cet établissement, une dynamique se crée autour de la thématique du pâturage des inter-cultures par des ovins chez des céréaliers. Un travail de mise en relation entre des éleveurs ovins et des céréaliers (distants de 30 à 50 km) a débuté, il est assuré en partenariat entre l'EPL de Fontaines et la Chambre d'agriculture de Saône et Loire.

La réalisation de ce projet reposera sur une forte implication pédagogique, assurant ainsi une large diffusion des résultats auprès des apprenants. La valorisation des travaux s'effectuera également auprès du secteur professionnel grâce à l'implication d'exploitation dans les actions et une participation des organisations professionnels au pilotage

Des exemples de coopération impliquant l'élevage ovin.

Sur Fontaines

Depuis l'été 2019 un partenariat a été établi entre un céréalier de la commune de Fontaines (Val de Saône) et l'exploitation du lycée agricole de Charolles.

Le céréalier met à disposition une parcelle d'intercultures pour le pâturage des brebis de l'exploitation de Charolles.

Les semences sont fournis par l'éleveur et le semis est réalisé par le céréalier.

En 2020 ce sont 15 ha qui ont été implantés et qui ont été ensuite pâturés par un lot de 140 brebis. La durée du pâturage a été malheureusement limitée pour cette année où la sécheresse a conduit à un très faible développement de la culture.

Les deux exploitations étant éloignées de plus de 60 km, ce sont les élèves du lycée de Fontaines qui participent à la logistique quotidienne lorsque les brebis sont sur Fontaines : mise en place de clôture, déplacement des animaux et surveillance.

Les apprenants sont également impliqués au côté de leurs enseignants pour réaliser des observations aussi bien du point de vue agronomique (comptage, diagnostic de parcelle, ...) que zootechnique (comportement des animaux, note d'état corporelle, ...)

Ce partenariat établi entre éleveur ovin et céréalier est à bénéfice réciproque :

- l'éleveur dispose d'une ressource fourragère complémentaire à un faible coût,
- le céréalier est dispensé de détruire ses couverts (mécaniquement ou chimiquement) et les ovins restituent une part important de matière organique au sol.



Sur Nevers.

L'établissement a profité de l'opportunité de disposer de deux exploitations agricoles ; l'une à Cosne sur Loire spécialisée en viticulture et l'autre à Nevers disposant d'une troupe ovine, pour mettre en place un projet bien particulier de coopération entre élevage ovin et viticulture.

Ainsi, sous l'impulsion d'un groupe d'élèves et d'enseignants très motivés, l'action « Pâtur'Ovigne » a été mise en œuvre à Cosne sur Loire. Il s'agissait d'expérimenter le vitipastoralisme sur une parcelle de vigne du lycée



En s'appuyant sur des travaux expérimentaux dans le cadre de projets conduits dans le sud de la France (notamment le projet Brebis Link), un protocole a été mis en place pour que des brebis du lycée de Nevers viennent pâturer dans les inter-rangs des vignes du site de Cosne sur Loire.

Ce projet entièrement monté par des élèves avec une équipe enseignante s'est concrétisé en octobre 2020 par l'arrivée d'un premier lot de brebis pour la

saison de pâturage hivernal dans une parcelle de vigne à Cosne sur Loire.

L'ensemble des contraintes logistiques ayant été gérées au préalable par les élèves (clôture, surveillance, abris, ...), les brebis ont pâturées dans les vignes jusqu'au moins de mars 2021.

Les premiers résultats sont encourageants. Des améliorations sont envisagées pour renouveler l'opération.

Cette initiative pourra peut-être donner envie à d'autres éleveurs ovins de tester cette technique dans notre région où la viticulture est bien présente.

Sur Vesoul.

Sur l'exploitation de port sur Saône , deux expérimentations ont été conduites sur la thématique de la complémentarité entre cultures céréalières et élevage ovin.

La première, réalisée à l'automne 2020, consistait à valoriser des repousses de colza par des brebis en lactation. Habituellement, les brebis en lactation (pour la mise bas de septembre) pâturent des regains sur des parcelles de prairie naturelle. Là, le protocole expérimental consistait à comparer les résultats techniques de deux lots de brebis en lactation, l'un pâturent une prairie naturelle, l'autre des repousses de colza. Cet essai conduit par une étudiante en BTS production animale a démontré que le pâturage des repousses de colza pouvait être une ressource fourragère intéressante d'un point de vue zootechnique et économique, surtout dans le contexte de sécheresses récurrentes.



Le deuxième essai consistait à la réalisation de pâturage de blé au stade tallage en sortie d'hiver. Cette pratique déjà expérimentée dans d'autres régions nécessite le respect de règles bien précises pour éviter un impact négatif sur le rendement en blé : faire pâturer avant le stade début montaison, avoir un chargement instantané très élevé mais sur une période de temps courte,...

Sous réserve du respect de ces règles, les bénéfices attendus sont nombreux, tant pour la culture que pour les animaux : stimulation du tallage, réduction de la pression d'adventices et de maladies, fertilisation, réduction du risque de verse... côté blé et pour les brebis, : petit complément fourrager. Ce dispositif a été suivi par des élèves de bac pro, qui ont pu découvrir ce nouveau type de complémentarité entre élevages et grandes cultures.

Ce CASDAR va se poursuivre jusqu'en février 2023 et des actions seront à nouveau conduites sur cette thématique. Un objectif serait, notamment, de pouvoir imaginer des formes d'organisations collectives pour que des éleveurs ovins puissent se regrouper pour pouvoir pâturer des parcelles d'inter-cultures (de plus en plus nombreuses) mis à disposition par des céréaliers.